

	TIERS	TIERS PLUS	TOUS RISQUES
		<b>A vous de choisir : avec ou sans franchise*</b> <b>FORMULE GOLD = SANS FRANCHISE</b>	
Responsabilité civile	●	●	●
Défense pénale et recours suite à accident	●	●	●
Garantie conducteur (à concurrence de 300 000 €)	●	●	●
Vol		●	●
Incendie		●	●
Catastrophes naturelles		●	●
Catastrophes technologiques		●	●
Attentats et actes de terrorisme		●	●
Bris de glaces		●	●
Assistance de base		●	●
Dommmages accidentels			●
Forces de la nature			●
Assur-Prime	●	●	●
Doublement garantie conducteur (capital porté à 600 000 €)	<b>Option</b>	<b>Option</b>	<b>Option</b>
Responsabilité civile remorque PTAC > 750 kg	<b>Option</b>	<b>Option</b>	<b>Option</b>
Pack assistance plus ("0 km" avec véhicule de remplacement)		<b>Option</b>	<b>Option</b>
Pack contenu			<b>Option</b>
Pack indemnités plus			<b>Option</b>

\* Les Formules "Tiers Plus Gold" et "Tous Risques Gold" sont des contrats sans franchises, quelle que soit la garanties mise en jeu : dommage accidentel, forces de la nature, bris de glace, vol, incendie,...

Seules la franchise légale "Catastrophe naturelles" et les franchises "prêt du volant et conducteur novice" s'appliqueront le cas échéant.